



Le Conseil Economique et
Social Libanais

Le Conseil Economique et Social dans l'environnement régional

Allocution

Roger Nasnas

Président du Conseil Economique & Social Libanais

Programme Tresmed
Amman - 30/6/2009

Le Conseil économique et social dans l'environnement régional

La situation économique et sociale dans le monde est critique. L'Organisation Internationale du Travail estime qu'au terme de 2009 240 millions de personnes seront sans emploi. Soit un quart de milliard de personnes privées de revenu. Quel est la part de la région de ce chiffre impressionnant, sachant qu'elle souffre du taux le plus élevé après l'Afrique ?

Les Conseils Economiques et Sociaux sont invités à déterminer l'étendue du problème et à innover des solutions. Si le rôle en temps normal du CES est de s'entendre et de proposer au gouvernement les politiques de développement durable ; aujourd'hui il s'agit d'affronter l'effondrement du niveau de vie, de lutter contre l'expansion du chômage, et d'assurer une protection sociale plus nécessaire que jamais. Les CES se veulent les spécialistes de ce domaine, ils doivent prendre conscience de leur mission et démontrer la qualité de leur engagement aux gouvernements.

Nous saisissons l'occasion pour définir une approche du rôle du CES en fonction du modèle qui s'est imposé dans le monde à partir des institutions de référence :

- 1- Le CES est concerné par les problèmes économiques, sociaux et environnementaux, objets d'intérêt de la société civile qu'il représente, et domaine de prédilection ou il peut apporter une contribution capitale ;
- 2- Ce rôle est consultatif, cependant si l'avis du CES s'accorde aux objectifs globaux de la nation, il trouve rapidement la voie de

l'exécution. Cette vocation et le respect des compétences permet au CES de faire preuve d'imagination et d'exceller dans l'innovation des solutions.

- 3- La nature de son travail impose au CES la cohérence avec le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif dont il est l'une des composantes et un élément complémentaire. Le CES donne la parole aux représentants de la société civile, et transmet au pouvoir un avis largement consensuel forgé dans la procédure de dialogue et de consultation. Il échoit également au CES d'informer l'opinion sur les objectifs des politiques adoptées.
- 4- Le CES dérive son expérience et sa connaissance des CES dans le monde. Les CES de référence ont bâti un réseau de communication et de coopération direct et efficace dans tous les domaines de leur compétence. Cette masse extraordinaire de savoir est à la disposition de tous les CES.
- 5- Le CES investit cette capacité sur le plan national au service du développement ; et contribue à l'extérieur, dans le cadre de commissions de CES similaires, à l'avancement de projets communs d'intérêt régional ou international, tels : l'extension de la pauvreté et de la misère dans le monde, les problèmes de la santé dans le tiers monde, l'analphabétisme dans les pays en voie de développement, les droits de la femme, le travail des enfants, la pollution, le réchauffement climatique, les gaz à effet de serre, l'énergie propre, et tant d'autres sujets d'intérêt social et/ou environnemental.

Les CES dans le monde sont invités aujourd'hui, à prendre l'initiative d'une démarche commune, à proposer les politiques efficaces capables d'affronter la crise mondiale et à réformer le système financier à l'origine de la déstabilisation de l'économie mondiale.

Le progrès et la protection sociale

L'approche des problèmes sociaux nécessite l'édification d'un contrat social qui satisfait, d'une part, la situation économique et les exigences de la croissance, et d'une part la situation sociale et les besoins du développement durable. Ceci découle du travail intellectuel et sur le terrain entrepris par le CES dans les domaines économique (agriculture, industrie, tourisme, commerce extérieur, PME,...) social (éducation, santé publique, réseaux de protection sociale, assurance vieillesse, ...) scientifique (études supérieures, technologie, productivité, ...)

- L'expansion du chômage, en soi, dévoile un ordre économique qui contredit le principe de la nation de « tous, pour tous ». L'opportunité d'un travail décent pour tous n'est pas le fait de la nature, mais d'un ordre qui accorde au plein emploi la priorité à laquelle les nations se sont engagées depuis 1964 (OIT convention 122)
- Une économie productive, ne réduit pas uniquement le chômage, elle assure des revenus décents grâce à la concurrence. L'amélioration des revenus a toujours un effet positif qui se traduit en gain de productivité et en forte croissance. Les pays de la région en ont particulièrement besoin pour assurer leur décollage économique.
- Dans le cadre d'une telle économie il n'y aurait plus de difficulté à lancer l'assurance chômage pour retenir les jeunes et les cadres les plus compétents dans le pays. Il n'y aurait pas de difficulté non plus à adopter un régime de retraite qui accorde une large part au pilier distributif, expression de la solidarité nationale.
- La santé draine une part importante du budget de l'état et du revenu des citoyens dans la plupart des pays de la région – Au

Liban le coût de la santé est estimé à 12% du PIB – Cette proportion est suffisante pour couvrir l'ensemble des citoyens dans les pays avancés ; et par conséquent rien n'empêche d'étendre les bénéfices de la santé à l'ensemble des citoyens dans le cadre d'un contrôle efficace.

- L'éducation est la pierre angulaire du développement ; c'est aussi la priorité des citoyens. L'état doit consacrer cette priorité, et lui assurer le plus haut niveau de qualité. Cela nécessite la promotion du métier d'enseignant, surtout dans les classes primaires, et de le considérer comme l'un des métiers les plus élevés dans l'échelle des professions, et de lui attirer les jeunes les plus prometteurs en lui assurant des salaires convenables.
- A partir de ces orientations qui constituent le fondement d'un contrat social, le CES peut soumettre au gouvernement un programme de développement, issu du dialogue constructif des représentants de la société civile, qui mette le pays définitivement sur la voie du développement durable, et qui se traduit par un pays émergent doté d'une économie prospère et d'une société évoluée.

Les nécessités du plein emploi dans les pays émergents

Deux thèses s'affrontent avec un égal bonheur selon les circonstances :

- La première considère qu'il y a un taux naturel de chômage qui provient d'équilibres globaux qu'il serait vain et coûteux de contrecarrer ;
- La seconde soutient que les équilibres macro-économiques laissés à eux-mêmes génèrent le plus souvent le sous-emploi ; et que le marché ne peut par ses propres forces développer une concurrence suffisante à réduire le chômage. Ainsi il revient aux

politiques publiques de protéger la concurrence et d'assurer l'environnement favorable au plein-emploi.

Le paradigme du chômage naturel a largement dominé depuis la seconde guerre mondiale et jusqu'à l'éclatement de la crise internationale. Hormis quelques voix frileuses qui ont soulevé des craintes d'inflation et qui se sont rendu vite compte qu'ils allaient à contre courant, le monde entier a rejeté la neutralité de la monnaie et dans un bel ensemble Keynésien s'est attelé à soutenir la Demande, à maintenir la production, et à combattre le chômage.

Sans vouloir s'étendre sur l'aspect théorique de la question, nous voudrions simplement rappeler que les pays conservateurs avaient les moyens de leur politique, dans la mesure où ils refusaient des objectifs d'emploi (ou soutenaient la politique des ajustements structurels pour les pays en voie de développement) à partir d'une économie florissante, et des taux de chômeurs acceptables, en présence d'une assurance chômage bien rodée.

Ce n'est pas le cas des pays qui souffrent d'un chômage élevé et qui n'ont pas encore une assurance chômage. Une politique conservatrice s'avère négative à plus d'un titre : (i) Le chômage élevé indique une dilapidation de ressources et une perte conséquente au niveau du PIB ; (ii) le prolongement du chômage finit par porter atteinte à la qualification d'une partie importante des travailleurs, et partant à la productivité du travail ; et (iii) le déclin de la concurrence sur le marché de l'emploi empêche les forces du marché de s'orienter vers la « juste » répartition du revenu, l'amélioration des conditions de travail, et l'orientation vers une économie performante.

La crise mondiale et son impacte sur les pays de la région

Le Sud de la Méditerranée n'a pas souffert de la crise autant que la plupart des pays dans le monde et certains pays du Moyen-Orient. Cependant il serait utile de prendre des mesures préventives pour le cas où la crise se prolonge, ou que ses effets s'accroissent.

Nos marchés financiers ont évité dans une large mesure les produits dérivés adossés aux créances hypothécaires, et le poids de nos bourses demeure réduit pour peser sur l'économie. Au moment où la crise s'est étendue à l'Europe, vers le milieu de l'année écoulée, les pays de la région souffraient déjà d'une instabilité régionale qui limitait les investissements et la croissance. Ils n'ont pas profité de la prospérité pétrolière du Golfe ou financière des Etats-Unis ou de l'Europe ces dernières années. La conséquence fut que nos pays n'ont pas connu le choc qui a affecté l'occident et d'autres régions du monde.

L'économie du Sud demeure sensible au recul des investissements Arabes et Européens, ainsi qu'au déclin des transferts et des revenus du fait de la recrudescence du chômage dans les pays d'accueil des travailleurs, du recul des exportations, et du ralentissement des échanges entre les pays du Sud et leurs partenaires naturels arabes et européens.

Il n'est pas raisonnable non plus de nous reposer sur certaines prédictions optimistes qui nous annoncent la fin de la crise pour bientôt. Personne n'est en mesure de prédire la fin de la crise ; tout ce que nous pouvons prévoir c'est l'impact des mesures qu'assument les nations. Ces mesures nous permettent de croire que malgré son intensité, la récession ne doit pas se muer en dépression, attendu les masses de moyens mis à disposition par les Etats Unis, l'Europe et les grandes économies d'Asie pour soutenir la demande. Cependant la sortie de la

crise exige plus encore, elle nécessite l'éradication des causes de la crise, et la réforme du système financier.

Si nous pouvons retenir quelque chose d'utile de cette crise, à côté de ses nombreux méfaits, c'est la prise de conscience que les institutions publiques sont créées pour accomplir un rôle essentiel dans la réalisation d'objectifs économiques et sociaux. Le CES est l'outil privilégié de la participation de la société civile à la décision économique et sociale, et de la contribution de son expérience et de ses capacités à faire évoluer la situation vers le meilleur.